

LE PATRIOTE

200 frs

Méfiez-vous
de l'homme nu
qui vous
propose
sa chemise.

Hebdomadaire d'informations, d'analyses et d'opinions

Opérateurs économiques du Congo

SIT-IN PROGRAMMÉ AU MINISTÈRE DES FINANCES



Le Collectif des opérateurs économiques du Congo (Copéco) envisage un sit-in au ministère de l'économie, des finances, du plan et du portefeuille public le 13 février 2013. Par cet acte, il entend contraindre le ministre d'Etat Gilbert Ondongo à autoriser le paiement de plus de cinq milliards de francs Cfa dus aux opérateurs économiques en 2012.

5

CONCERTATION OU ETATS GÉNÉRAUX

QUEL CONTENU ?

Après la douche froide des législatives de juillet - août dernier, l'opposition radicale en mal de stratégie politique mobilisatrice, nous sert désormais en boucle une étonnante exigence fondée sur l'organisation des états généraux de la nation censés « définir les nouvelles règles de la gouvernance politique, électorale, économique, sociale et culturelle, impulser le développement global et harmonieux du Congo ». La majorité présidentielle, plus pragmatique, se déclare favorable à une concertation politique. Quelles sont les différences d'approche entre les deux camps en présence ?

2

Modernisation du Congo

LA TOUCHE PARTICULIÈRE DE DENIS SASSOU N'GUESSO

6 & 7

Lettre du Député de Vindza

*A toutes celles
et à tous ceux
que cette lettre
rencontrera,*



4

Un nouveau siège pour Le Patriote



*« Ce beau cadre sera
toujours pour Le Patriote
un espace de discussion,
de débat d'idées où
s'esquissent des
hypothèses et se
cherchent des solutions »*

Dixit le Directeur Général
Patrick Yandza

5

LE GOUVERNEMENT SOUS LE DIKTAT DES SYNDICATS

3

ALAIN MABANKOU ET VERONE MANCKOU POURRAIENT ETRE DISTINGUES PAR LA VILLE DE BRAZZAVILLE

11



**MARTIN
ITOUA
PARTENAIRE
ATTITRÉ
DU
PATRIOTE
S'EN EST
ALLÉ**

10

CONCERTATION OU ETATS GÉNÉRAUX : : QUEL CONTENU ?

Après la douche froide des législatives de juillet – août dernier, l'opposition radicale en mal de stratégie politique mobilisatrice, nous sert désormais en boucle une étonnante exigence fondée sur l'organisation des états généraux de la nation censés « définir les nouvelles règles de la gouvernance politique, électorale, économique, sociale et culturelle, impulser le développement global et harmonieux du Congo ». La majorité présidentielle, plus pragmatique, se déclare favorable à une concertation politique. Quelles sont les différences d'approche entre les deux camps en présence ? Quels pourraient être les ingrédients nécessaires à la tenue de l'une ou l'autre de ces deux formes de dialogue ? En définitive, quels peuvent en être les contours d'une possible solution consensuelle ?

Ces différentes questions hantent désormais le microcosme politique congolais où, pour l'heure, une sorte de dialogue de sourds s'installe. Le chef de l'Etat, dans ses dernières adresses à la nation a beau insister sur l'aspect du dialogue qui ne s'est jamais démenti depuis le Forum national en passant par le Dialogue national sans exclusive, les rencontres citoyennes jusqu'à la concertation d'Ewo, l'opposition avec Mathias Dzon en tête n'y voit qu'une parodie de concertation destinée à « rouler dans la farine des naïfs de l'opposition ».

Fait plus aggravant, on peut noter avec un certain étonnement les palinodies de l'opposition sur les questions constitutionnelles. En effet, ces leaders politiques qui hier décriaient la Constitution de 2002 en affirmant urbi et orbi qu'elle « a été taillée sur mesure par le président Denis Sassou N'Gusso pour lui-même », ont désormais les yeux de Chimène pour deux de ses dispositions qui viennent opportunément apporter de l'eau à leur moulin : les articles 54 et 185 qui stipulent que la Constitution est révisable sauf sur ce qui concerne le nombre des mandats du chef de l'Etat (deux au plus) et l'âge limite pour être candidat à l'élection présidentielle (70 ans).

Curieuse attitude que celle qu'observe une opposition pour laquelle rien de ce que fait le pouvoir ne trouve grâce à ses yeux et qui a toujours considéré la loi fondamentale en vigueur actuellement comme un coup d'Etat permanent. Loin de militer en faveur du retrait d'un texte constitutionnel qu'elle juge « scélérat et liberticide », l'opposition radicale se livre à une lecture pour le moins sélective du précieux document.

Des approches diamétralement opposées

Il est clair qu'en réclamant à cor et à cri la tenue des « Etats généraux de la nation » qu'elle assimile à un remède de cheval, mieux à une sorte d'élixir ou de philtre miracle pour venir à bout d'une série de crises qui



En gros plan Mme Aimée Mambou Gnali, Guy Romain Kimfouissia et Jean Claude Ibovi à Ewo paralyseraient le fonctionnement de l'Etat congolais, l'opposition radicale vise le renversement de l'actuel pouvoir, responsable à ses yeux d'une dégénérescence aggravée du tissu politique, économique et social du pays.

Dans ces conditions, ce que Dzon et ses amis souhaitent c'est la tenue d'une conférence nationale souveraine bis chargée de faire table rase du système actuel et de servir, comme dans l'épisode biblique relatif à Jean Baptiste, à la décapitation du président Denis Sassou N'Gusso. Rien de moins.

De leur côté, les leaders de la majorité présidentielle qui aimeraient bien s'en tenir à une concertation sur le prochain scrutin électoral, en l'occurrence les élections locales de juillet prochain, pourraient, le cas échéant, examiner la possibilité de prendre des mesures supplémentaires pour encourager le dynamisme économique, régionaliser l'éducation (en cette année consacrée justement à la question éducative) et mettre un tant soit peu de l'ordre dans les secteurs du travail, de la justice et de la santé.

Certains plus malicieux ne verraient pas d'inconvénient à un examen global des questions qui fâchent, à condition que l'opposition cesse de faire de la révision de certains articles de la

concertation politique d'Ewo, à l'aune des dernières élections législatives et regarder s'il y a lieu d'y apporter des correctifs ou d'y adjoindre des idées nouvelles.

L'exigence d'une sorte de réalpolitique intérieure

Et pourtant les uns et les autres gagneraient en optant pour une attitude plus consensuelle, dans la mesure où les deux camps se rejoignent au moins sur l'essentiel, c'est-à-dire sur la nécessité de dialoguer. Il serait politiquement absurde de réveiller les vieux démons de la Conférence nationale souveraine dans la mesure où cette dernière s'était révélée, une véritable escroquerie politique et une pure perte de temps.

Cinq mois de débats passionnés, des tonnes de documents rédigés pour aboutir à un nombre incalculable d'actes signés par monseigneur Ernest Kombo et dont aucun n'a été appliqué, cela s'appelle du gâchis. Et ce, d'autant plus que le système politique mis en place à cette grand-messe a étalé au grand jour son caractère pervers qui avait mis en évidence sous le régime Lissouba, les germes autodestructeurs dont il était congénitalement porteur. Les dramatiques effets collatéraux de cette conférence nationale peuvent se mesurer par le nombre de guerres civiles qu'elle a engendrées et qui se sont soldées par un nombre incalculables de morts. Situation sans précédent dans l'histoire de notre pays.

Ce qu'il convient de faire aujourd'hui, c'est d'évaluer la portée des mesures prises à la

une attitude différente, en l'occurrence celle qu'observe l'opposition radicale n'est qu'une triste distraction. Car, cette opposition gagnerait à tirer les leçons de son échec électoral au lieu de s'obstiner à croire, contre toute évidence et dans un déni total de la réalité, que la victoire lui a été volée par le pouvoir.

Alors que les croque-morts s'affairent déjà dans sa chambre funéraire, il reste à cette opposition moribonde un remède qui pourrait le sauver : élever son niveau en se repensant et en se refondant, ce qui serait quand même la moindre des choses après plusieurs années de déculottées électorales. C'est à cette condition que l'opposition congolaise reprendra enfin confiance en elle-même.

L'exercice est certes plus fatigant que de psalmodier sans cesse les mêmes formules à l'emporte-pièce, mais l'opposition doit mettre à profit ces années d'opposition pour se réinventer au lieu de répéter ses bêtises comme un perroquet obstiné. Au lieu de continuer à servir au peuple cette tragi-comédie qui nous renverrait au marécage où nous avons tous partagé après la Conférence nationale souveraine, dans un pays où le cynisme en politique a été érigé en qualité suprême.

A.R.N

Sécurité

LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL D'INTERPOL VISITE LE CONGO

Membre de l'Organisation internationale de la police criminelle (OIPC-Interpol) depuis 1960, le Congo vient de recevoir le secrétaire général de cette organisation. Ronald Noble qui a eu des séances de travail avec des responsables de la sécurité et d'autres officiels a déclaré que le général Jean François Ndengué, président en exercice d'Interpol-Afrique centrale et directeur général de la police est l'un des plus grands policiers au monde.



Ronald Noble reçu par le Conseiller spécial du chef de l'Etat Jean Dominique Okemba

Originaire des Etats Unis d'Amérique, Ronald Noble arrive au Congo treize ans après sa prise de fonctions

en qualité de secrétaire général de l'OIPC-Interpol. Reçu au Beach Ngobila de Kinshasa par le général Jean François Ndengué

le 8 février dernier, Ronald Noble a bénéficié d'un séjour de travail intense. Il a rencontré plusieurs autorités publiques en charge des questions de sécurité. A la faveur d'une réception par le conseiller spécial du président de la République, secrétaire général du Conseil national de sécurité Ronald Noble a apprécié la coopération entre le Congo et Interpol. Pour lui, le président en exercice d'Interpol Afrique centrale, Jean François Ndengué est l'un des grands policiers du monde.

Récemment, Interpol et la police congolaise faisant le point sur le contrôle des voitures volées avaient abouti à la conclusion que plus de 400 voitures volées ont été interceptées au Congo. L'interpellation des trafiquants de cocaïne à l'aéroport international, en transit pour la Rdc et l'Angola, sont des succès qui intègrent l'activité d'Interpol.

Rappelons qu'Interpol composé de plus de 190 Etats membres, l'OIPC-Interpol œuvre dans la lutte contre la criminalité dans le monde à travers une coopération entre les polices respectives des Etats et les autres partenaires.

Marlène Samba

Journal Le Patriote - Bimensuel d'informations, d'analyses et d'opinions
Siège: 106 bis, Rue Ewo
E-mail: info@lepatriote-congo.com

- Page entière 150 000 F CFA
- 1/2 page 75 000 F CFA
- 1/4 page 45 000 F CFA
- 1/6 page 12 000 F CF

Lancement des activités Pharma-Comeg

DES MÉDICAMENTS DE QUALITÉ ET À BAS PRIX

Le projet d'appui au secteur pharmaceutique et à la Congolaise des médicaments Essentiels et Génériques (Pharma-Comeg), a officiellement démarré ses activités le 7 février dernier. Financé par l'Union Européenne, la mise en œuvre dudit projet permettra à terme, de mettre à la disposition de toute la population, des médicaments de bonne qualité et accessibles à tous.



Cérémonie de lancement des activités de Pharma-Comeg

Le lancement officiel dudit projet s'est déroulé dans l'enceinte de l'auditorium du ministère des affaires étrangères à Brazzaville, sous le patronage du ministre de la santé et de la population, François Ibovi, qui avait à ses côtés l'ambassadeur, chef de délégation de l'Union Européenne au Congo, Marcel Van Opstal. Financé par l'Union Européenne, sur les ressources du 10^{ème} Fonds Européen de développement (FED), à hauteur de 3 millions d'Euros, soit environ 2 milliards de francs Cfa. Ce projet sera mis en œuvre sur une période de 3 ans et vise le renforcement des capacités techniques de la Comeg et du ministère de la santé et de la population, plus précisément la direction de la pharmacie et des médicaments.

Selon le gestionnaire de ce projet, Bruno Keko Grengbo, celui-ci apportera un appui technique et financier au ministère de la santé et de la population. Cet appui portera sur la mise en œuvre de la politique pharmaceutique nationale ; la mise en place d'une législation et réglementation, qui permettront entre autres le contrôle de qualité des médicaments et la mise en place d'un système d'assurance qualité des produits pharmaceutiques fonctionnels.

De son côté, l'ambassadeur, chef de la délégation de l'Union

Européenne, a insisté sur l'autonomie de la Comeg vis-à-vis de la tutelle. Il a également relevé que l'expérience qui démarre au Congo tend à montrer que ce type de dispositif est un gage d'efficacité pour la mise à la disposition de la population, des médicaments de qualité et à moindre coût.

Le problème de la disponibilité des médicaments se pose

Pour le ministre de la santé et de la population, François Ibovi, le projet « Pharma-Comeg est dans la phase actuelle, une solution parmi tant d'autres à la mal gouvernance du médicament dans notre pays ». Poursuivant son mot de circonstance, il a émis le souhait de voir Pharma-Comeg d'être en phase avec les réformes que le ministère envisage de mettre en route dans le cadre d'une meilleure gestion et traçabilité du médicament dans notre pays.

Pour mémoire, les visites qu'il a effectuées sur l'ensemble du territoire national ont révélé plusieurs dysfonctionnements parmi lesquels figurent entre autres : les ruptures fréquentes du médicament essentiel, le coût élevé des produits pharmaceutiques, les mauvaises conditions de stockage et de distribution des médicaments.

Dominique Maléla

Depuis le début de l'année 2013, les syndicats semblent avoir repris le poil de la bête. Le dialogue social institué au lendemain de la guerre de 1997 pour régler par anticipation les éventuels problèmes des travailleurs donne l'impression d'être rompu. La lune de miel que le gouvernement souhaitait qu'elle s'étende davantage a tourné court et fait place à la déchirure. Les grèves se succèdent aux ultimatums d'arrêt de travail. Ces mouvements ont tous le même dénominateur commun : le statut particulier.

La grande fréquence de ces grèves renvoie à la période fortement agitée des années 90 où tous les travailleurs des administrations publiques ou privées du Congo revendiquaient à gorge déployée, les augmentations des salaires. Sous la pression des syndicalistes, les salaires ont été substantiellement majorés hypothéquant ainsi la capacité de l'Etat à honorer mensuellement ses engagements. Ce qui occasionna, non seulement 33 mois d'arriérés de salaire, mais aussi la suspension des avancements avec effet financier et des ponctions de 27% sur les salaires ainsi que les indemnités, avec l'accord des institutions de Bretton Woods. A l'époque, les syndicalistes clamaient sur tous les toits qu'il y avait l'argent du pétrole. Sans avoir la prétention d'être un devin, nous croyons savoir que le rejet par l'ensemble des travailleurs de la convention collective qui régissait l'administration publique procède également de l'embellie actuelle que connaît le secteur pétrolier. Raison pour laquelle, on reprend la même rengaine, à la seule différence qu'en 2013, les syndicalistes reçoivent l'unction des ministres.

En effet, à la faveur des échanges des vœux de nouvel an, tous les ministres sans exception ont promis à leurs travailleurs, la mise en valeur des statuts particuliers. Ont-ils mesuré l'impact de leurs décisions à court ou moyen

terme ? Une réponse à l'affirmative ne surprendrait personne. Car à ce niveau de responsabilité, on ne peut pas prendre une décision aussi lourde comme celle-là à l'emporte-pièce. Pourtant lorsqu'on voit les avantages pécuniaires prévus par ces statuts particuliers, il ne serait pas du tout hasardeux d'affirmer que le Congo réalise un saut dans l'inconnu. Au ministère de la Santé et de la population par exemple, outre le fait que le point d'indice est de 300 au lieu de 200 comme dans certaines administrations, les travailleurs bénéficient de plusieurs primes dont la sommation donne un montant estimé à environ 120.000 FCFA pour un agent qui travaillerait en campagne et à 90.000 FCFA environ pour celui qui est en ville. Un tel montant qu'on ajoute à son salaire ne peut donner des idées à d'autres administrations qui pourraient assurément emboîter le pas au ministère de la santé, en revendiquant également un statut particulier similaire. Il n'y a aucune raison factuelle qui fasse que les travailleurs de la santé aient plus d'avantages que d'autres.

Une bombe potentielle

En tout cas, le Congo est sur une poudrière dont la mèche est entre les mains des syndicalistes qui peuvent à tout moment l'allumer pour embraser le pays. Pour prévenir cette bombe potentielle,

le bon sens recommanderait que les décisions sur les statuts particuliers dévolus à chaque ministère partent d'une même base, avec par exemple un point d'indice univoque. L'option du cas par cas, prise par le gouvernement pour améliorer la situation sociale des travailleurs crée plus de problèmes qu'elle n'en résout. Ce qui revient à dire que le chemin emprunté par le gouvernement pour satisfaire les revendications des travailleurs le conduira inéluctablement vers une impasse. Les grèves qui se multiplient, nonobstant le comité national de dialogue social augure déjà d'un avenir orageux pour notre pays. Ces grèves sont pour la plupart largement suivies malgré les rappels à l'ordre de la tutelle, comme celle des pompes funèbres. Cette radicalisation montre que les syndicalistes ont actuellement le vent en poupe, tandis que le gouvernement a la dos au mur.

Si en 1990 les revendications portaient sur les salaires, celles de 2013 portent plutôt sur les statuts particuliers. Les travailleurs ont compris certainement qu'en revendiquant l'augmentation des salaires, le gouvernement allait trouver des alibis sur le caractère aléatoire du pétrole qui constitue la source principale du budget de l'Etat. Ils ont donc contourné la difficulté en axant leur pression sur les statuts particuliers, alors que leur impact sur le budget de l'Etat sera important. En acceptant à main levée lesdits statuts, le gouvernement aura réussi certes à calmer les représentants des travailleurs, mais pendant combien de temps ? Les mêmes qui l'applaudissent aujourd'hui, vont le vilipender demain, dès que le salaire va connaître le moindre retard.

Patrick Yandza

La parabole de l'éléphant

De l'éléphant aux humains

L'histoire que je tiens de mon grand-père raconte la légende d'une jeune femme pauvre. De passage devant une caverne, cette femme qui porta un garçonnet au dos, entendit une voix mystérieuse venant de l'intérieur de la caserne lui dire : « Femme, entre dans la caverne, prends tout ce que tu désires. Tout est à ta disposition. Surtout, souviens-toi d'une chose : dès que tu seras sortie, la caverne se refermera à tout jamais ».

Juste à côté de la caverne, campait un vieil éléphant atteint par la limite d'âge qui lui dit : « femme prends tout ce que tu convoites, profite de cette opportunité, mais n'oublie pas le principal ». C'est à peine qu'elle pouvait regarder le pachyderme. Aussitôt, la femme entra dans la caverne et y trouva une immense richesse. Fascinée par les quantités d'or et de diamant, et de bijoux précieux, elle déposa son enfant sur un splendide tapis multicolore qui meublait la caverne, et commença à amasser toutes les richesses qui étaient à sa portée. Pour espérer emporter une quantité très importante des biens convoités, elle se servit de son pagne. Bientôt son vieux pagne ne pourra plus supporter le poids des bijoux et autres pierres précieuses qu'elle venait de prélever. La voix mystérieuse lui rappela : « il te reste cinq

minutes » ! Pour sa part, le vieil éléphant qui fut interpellé par cette générosité répéta la même chose à la femme : « profite des offres de la caverne, mais n'oublie pas le principal. Je le répète, n'oublie pas l'essentiel ». C'est à l'instant que la femme qui réussit à sortir difficilement son lourd et précieux fardeau et se mit à remercier ses ancêtres de l'avoir sortie d'une pauvreté qui commençait à pondre les œufs et ne quitta plus jamais son balluchon du regard.

Les cinq minutes épuisées, la femme chargée d'or, de bijoux et autres objets de valeur, courut hors de la caverne et celle-ci se referma. C'est alors qu'elle se rappela que son enfant était resté là où elle l'avait laissé assis sur le tapis, à l'intérieur de la caverne. Mais, la porte fut déjà close. Hélas ! Elle se mit à pleurer à tue-tête, appelant au secours. Mais, en vain. Ecoeuré, l'éléphant lui dit : « à chaque instant, notre temps de vie nous rappelle de ne jamais oublier le principal. Mais, l'appât du gain, la cupidité, et les biens matériels et les plaisirs nous fascinent tellement que le principal est laissé de côté ». Oui, tout nous arrive parce que nous avons oublié le principal.

Jules Débel

Brazzaville, le 03 Février 2013

Lettre du Député de Vindza***A toutes celles et à tous ceux que cette lettre rencontrera,*****Salut et Amitié**

Chère Madame, Cher Monsieur,

De nos jours, il est incontestable que l'Etat-Providence traverse une crise d'identité élargie au triple plan social, économique et culturel.

Dans ce tableau peu engageant, l'essentiel aujourd'hui dans les Pays du Tiers Monde, notamment dans ceux situés au Sud du Sahara, demeure la problématique de la lutte contre la pauvreté, la malnutrition, les maladies et l'ignorance, principalement dans les zones rurales.

Une telle approche plaide à nos yeux pour des stratégies de développement autonomes et populaires, comme corollaires de la décentralisation économique et sociale.

Le succès de telles stratégies qui ambitionnent l'amélioration des performances économiques et sociales locales, commande la participation effective des populations à différents stades de fonctionnement des différentes structures de production et de promotion sociale.

Par ailleurs, la politique de municipalisation accélérée engagée de façon volontariste et soutenue par le Président de la République depuis l'année 2004 transforme de manière séquentielle et de façon physiquement remarquable l'arrière-pays. Ces réalisations représentent un formidable atout pour les forces productives de l'hinterland dans la mesure où la densification du réseau routier qui constitue l'élément stratégique majeur de cette politique rapproche les populations et favorise les échanges inter et intra-départementaux.

C'est fort de cette brève analyse, que le Député de la Circonscription de Vindza envisage d'organiser au mois de Mars 2013, la tenue d'un Forum sur le Développement endogène du District de Vindza à travers un projet de Plan Quinquennal 2013-2017 assis prioritairement sur les potentialités de la localité.

Cette initiative qui a rencontré l'adhésion enthousiaste des forces vives du District de Vindza, jusque et y compris auprès de la Diaspora, en particulier celle d'Europe au cours d'une rencontre organisée avec le Député à Paris le 11 novembre 2012 vise pour l'essentiel l'organisation et l'encadrement du monde paysan, notamment par la création et la promotion du mouvement coopératif dans le domaine de la production agro-pastorale, dans les secteurs sociaux de base, ainsi que dans celui de l'habitat rural moderne, etc...

Nous considérons que les valeurs de démocratie, l'esprit d'initiative, le sens des responsabilités ainsi que la culture de la productivité du travail qui caractérisent les populations de Vindza méritent d'être soutenus et



développés pour que Vindza conserve son leadership à la fois au plan spirituel, politique et économique.

C'est en raison de ces considérations et aussi pour aider Vindza à oublier les récentes années noires de sa douloureuse histoire, que nous lançons un appel à toutes les bonnes volontés tant à l'intérieur qu'à l'extérieur du Congo pour qu'elles manifestent leur solidarité avec les populations de Vindza, sous les formes et dans les conditions que chacun appréciera, y compris l'Expertise, afin d'accompagner ce projet dont la réussite pourrait avoir un effet d'entraînement sur l'ensemble du territoire national et permettre à terme au monde rural congolais d'accéder à un minimum de confort domestique.

D'avance grand merci.

Aimé-Emmanuel YOKA,
Ministre d'Etat, Ministre de la Justice
et des Droits Humains,
Député Titulaire de la Circonscription
Unique de Vindza

Contacts :**Comité d'organisation :**

- Maître NKOUKA Félix	055511740
- Mme HAÏDARA YOKA	068342424
- Mme SALA-GONGO Jeanne	069599911
- MIAKAKARILA Evariste	055563630
- GOMA Paul	055581040
- NGOMA Philippe	066616459

« Ce nouveau et beau cadre sera toujours pour Le Patriote un espace de discussion, de débat d'idées où s'esquissent des hypothèses et se cherchent des solutions »

Dixit le Directeur Général Patrick Yandza

Après quatre années de présence ininterrompue dans le paysage médiatique congolais, l'hebdomadaire « Le Patriote » vient de prendre un tournant décisif de son existence avec l'inauguration de son nouveau siège, un superbe bâtiment R+1 dont la majestueuse silhouette apporte une touche résolument moderniste au vieux quartier de la « Tsiémé ». Sur les perspectives qu'ouvre cette acquisition ainsi que sur d'autres questions liées à la vie de cette publication, un entretien - vérité avec le Directeur Général, Patrick Yandza qui lève un coin du voile.

Le Patriote : Monsieur le Directeur Général, nos lecteurs aimeraient connaître votre sentiment au moment où nous investissons le nouveau siège du journal ?

Patrick Yandza : Depuis le lancement du Patriote, nous nous sommes soigneusement retenus de nous livrer à toute forme d'autosatisfaction et d'auto-encensement. Le moi est haïssable, entend-on dire souvent. Cependant, l'occasion que vous m'offrez maintenant est d'un symbolisme énorme puisqu'elle coïncide avec la mise en évidence d'une évolution majeure du concept éditorial « Le Patriote » dont la maturité vient de s'exprimer de manière éclatante.

Le P. : Que voulez-vous dire exactement ?

P.Y. : Notre propos se voudrait optimiste en ce sens que l'inauguration de notre siège est un fait symptomatique des grandes mutations qui vont dans les mois et les années à venir révolutionner l'existence de notre journal. Dans un avenir proche, le rez-de-chaussée de l'édifice abritera une imprimerie moderne qui mettra « Le Patriote » au diapason d'autres groupes comme « Les Dépêches de Brazzaville » et « La Semaine Africaine ». Dans le même temps, il faudra s'attendre à des aménagements en profondeur dont la mise en œuvre débouchera immanquablement sur un



Le nouveau siège du journal Le Patriote

concept éditorial nouveau qui, dans une société congolaise qui ne cesse de se moderniser et en raison de la complexité croissante de celle-ci, veut être un miroir explicatif de son activité et un contrepouvoir à l'égard des composantes de cette société. Le Patriote ambitionne de devenir un groupe multimédia, c'est-à-dire, en plus de la presse écrite, il pourra se lancer dans l'audiovisuel. En l'occurrence, se doter d'une chaîne de radio et de télévision.

Le P. : Allons-nous changer de ligne éditoriale ?

P.Y. : Non ! Elle restera factuelle. Le Patriote demeurera un hebdomadaire objectif attentif au progrès et dénonçant les injustices et tout ce qui peut retarder les avancées du pays. Une tradition constamment soucieuse de concilier le respect des libertés et la recherche de la justice sociale. Son information doit demeurer honnête et équilibrée. Nous allons également rester un journal d'opinion. Loin d'être neutre, nous avons des engagements qui nous conduisent à prendre position, dans

d'éventuels éditoriaux, dans les analyses et les commentaires sur l'actualité. Cependant, nous allons nous efforcer d'être plus qu'hier, un lieu de discussions ou s'affrontent des idées, où s'esquissent des hypothèses, où se cherchent des solutions.

Le P. : C'est une forme d'engagement ?

P.Y. : Ecoutez, on ne peut pas réussir dans ce métier sans une bonne dose d'enthousiasme et de passion, sans un certain patriotisme, un militantisme en faveur d'une information utile. Nous allons explorer toutes les possibilités qu'offre le journalisme. Le journalisme écrit, car celui-ci reste la mère du journalisme.

Le P. : Quelles sont en définitive les ambitions du journal que vous dirigez ?

P.Y. : « Le Patriote » se meut dans un espace déjà sollicité par de nombreux médias. La télévision, la radio, les autres titres de la presse écrite créent un univers communicationnel dans lequel nous nous trouvons plongés. Nous ne devons pas en être l'esclave, mais nous ne pouvons pas non plus l'ignorer. Notre salut définitif viendra de notre capacité à apparaître, plus que nos concurrents, comme le média des citoyens en nous faisant leur porte-parole vis-à-vis de tous les pouvoirs. Nous devons être aussi, en toute indépendance, le relais de ceux qui décident, en informant les lecteurs des mesures qui les concernent, en ayant pour souci premier de leur montrer les

incidences que ces mesures auront sur leur vie. Etre enfin l'illustration des réalités politiques, sociales, économiques et culturelles du moment, au Congo comme ailleurs.

Nous allons contribuer à enrichir la réflexion des lecteurs, à dénoncer les injustices et à être réellement un contre-pouvoir au sens où la démocratie, les droits de l'homme, la justice et la tolérance sont des valeurs qui donnent au journaliste une mission d'intérêt général, au moins une responsabilité dans la société civile qui implique parfois un regard critique sur l'action des différents pouvoirs. Ces pouvoirs englobent évidemment, au-delà des institutions politiques, les responsables d'entreprise et les organisations économiques, les services publics, les syndicats, les partis politiques, les associations et groupements. Tous ceux dont la nature voudrait qu'ils informent en toute transparence et dont la pratique s'apparente dans bien des cas, à l'opacité et au mensonge.

Le P. : Votre conclusion de cet entretien ?

P.Y. : Pour ne pas conclure, je dirai qu'après avoir consacré pendant quelques années notre temps et notre énergie à asseoir les fondements d'une publication que beaucoup respectent et dont ils saluent dans une belle unanimité, l'exceptionnel degré de professionnalisme et de savoir-faire, après que nous nous soyons serrés la ceinture pour acquérir un siège digne d'un grand journal, nous allons à partir de maintenant, concentrer nos efforts sur l'amélioration du produit et son adaptation aux exigences du lectorat. Tout ceci dans le but de faire du Patriote, un journal plus crédible aux yeux des décideurs, des annonceurs comme des lecteurs.

Propos recueillis par Aimé Raymond Nzango

Opérateurs économiques du Congo

SIT-IN PROGRAMMÉ AU MINISTÈRE DES FINANCES

Le Collectif des opérateurs économiques du Congo (Copéco) envisage un sit-in au ministère de l'économie, des finances, du plan et du portefeuille public le 13 février 2013. Par cet acte, il entend contraindre le ministre d'Etat Gilbert Ondongo à autoriser le paiement de plus de cinq milliards de francs Cfa dus aux opérateurs économiques en 2012.

Réunis en assemblée générale extraordinaire le 8 février dernier à la chambre de commerce de Brazzaville, les représentants des 308 sociétés regroupés au sein de la Copéco ont décidé unanimement « d'occuper l'entrée principale du ministère des finances, en compagnie de leurs employés et leurs familles pour faire pression sur le ministre Gilbert Ondongo ». Ils manifesteront ainsi leur désapprobation face aux décisions qui ont été prises par le ministre des finances annulant le paiement de

plus de 5 milliards de francs Cfa, au titre de l'investissement et du fonctionnement de l'Etat en 2012. Des interventions des uns et des autres, il ressort pour l'essentiel qu'il leur est reproché entre autres, « le fractionnement des marchés », prohibé par le nouveau code des marchés publics. Pour eux, la position n'est pas proportionnelle, parce qu'ils « ont gagé leurs maisons et contracté des dettes auprès des usuriers pour tenir leurs engagements vis-à-vis de l'Etat ». Dès lors que les services sont rendus, la contrepartie



Vue partielle des membres du collectif des opérateurs économiques

ne devrait plus faire l'objet de débats. Les syndicalistes réclament éga-

lement le virement dans les comptes des concernés, les sommes programmées le 18 janvier der-

nier. Ils ne comprennent pas pourquoi le gouvernement qui s'active en faveur de l'émergence du secteur privé congolais, peut-il être encore à l'origine des décisions contraires à sa propre vision. Ils dénoncent également la priorité accordée aux étrangers dans l'acquisition des marchés au détriment des nationaux. C'est dans un imbroglio indescriptible où se mêlaient émotion et incompréhension qu'un homme s'est autoproclamé candidat à l'immolation le matin du mercredi, 13 février 2013 à l'entrée du ministère des finances parce que la situation est très grave, tandis qu'un autre a été emporté par un AVC.

Henriet Mouandinga

Dix ans de modernisation

LA TOUCHE PARTICULIÈRE

L'action de la Délégation générale des grands travaux pendant la première décennie de son existence est un succès jamais réalisé dans l'histoire du Congo. Rien qu'en cette période, 1000 kilomètres de routes ont été bitumés, plus de 200 édifices publics construits, 750 kilomètres de lignes électriques installés, des complexes hydroélectriques, centrales thermiques et à gaz bâtis ou rénovés, des plateformes sportives et aéroportuaires rénovées ou construites. De nombreux chantiers sont en cours et d'autres vont démarrer. Les bases de l'émergence se posent graduellement.

C'est le 4 février dernier, à l'auditorium des affaires étrangères qu'a eu lieu la journée portes-ouvertes sur les grands travaux, marquant « les dix ans de modernisation du Congo » par la Délégation générale des grands travaux. Cette célébration a donné lieu à une série d'activités. Le ministre de tutelle, Jean Jacques Bouya, mettant à profit cette occasion a fait le point des grandes réalisations de cette administration. L'évocation du ministre d'Etat, Aimé Emmanuel Yoka a rafraîchi la mémoire des partenaires, des représentants du corps diplomatique et consulaire, de la société civile, des étudiants et des acteurs politiques sur la genèse de cette structure qui s'est affirmée comme fer de lance de la mise en œuvre des différents programmes de sociétés du président de la République depuis 2002.

L'échange avec l'assistance a été suivi de la cérémonie solennelle de dédicace du grand livre de la Délégation générale des grands travaux et la mise en service des écrans tactiles dans le hall de son siège. Il s'agit d'une banque de données des réalisations mise à la disposition du public pour leur besoin d'information sur les réalisations de la DGGT.

Des routes bitumées, des aéroports et des ports construits

Dix ans après sa création, l'organe technique de passation et d'exécution des marchés publics a intégré la conscience collective. La Délégation générale aux grands travaux s'est affirmée comme instrument de lutte contre la pauvreté, en posant les bases d'une modernisation par l'industrialisation en vue de l'émergence du Congo, par la viabilisation de notre environnement immédiat.



Complexe hydroélectrique d'Imboulou, un des plus grands projets de la décennie

De l'exposé du ministre Jean Jacques Bouya, du documentaire projeté, de l'évocation du ministre d'Etat Emmanuel Yoka, de la lecture du grand livre de la DGGT et de la consultation des écrans tactiles à la portée de tous, il ressort que « les dix ans de modernisation du Congo par les grands travaux sont une révolution grâce à laquelle les bases d'un développement sont posées, des embryons de villes modernes créés, des commodités mises à la disposition des populations dans tous les domaines ». Engagée sous le sceau de la nouvelle espérance, la modernisation du Congo a atteint son apogée à l'ère du chemin d'avenir, marquée par l'interminable cycle lancement de travaux-inauguration.

Des forêts, des montagnes, des massifs, des vasières ont cédé le témoin aux plateformes aéroportuaires, aux routes, aux installations portuaires, hydrauliques ou hydroélectriques. En un temps record, huit aéroports ont

été construits ou réhabilités conformément aux standards internationaux. Les plus emblématiques sont les aéroports de Pointe-Noire, de Brazzaville, d'Ollombo, de Dolisie, d'Ewo, d'Impfondo, d'Owando.

Depuis 2002, la route congolaise cesse progressivement d'être un chemin de la croix, un véritable parcours de combattant, avec son chapelet de bourbiers, de fondrières et de nids de poule. Des trajets redoutés par tous les transporteurs et les usagers à l'instar d'Owando-Makoua Mambili, Obouya-Boundji-Okoyofrontière du Gabon, Bouansa-Mouyondzi, Pointe-Noire-Dolisie, Brazzaville-Kinkala sont bitumés et mis en circulation. D'autres sont en cours de réhabilitation telle que la route Ngo-Djambala. En dix ans, plus de 1000 kilomètres de routes ont été bitumés. Dans le cadre de l'intégration sous régionale, des axes d'intérêt communautaire sont en chantier comme la route du Cameroun ou celle du Gabon.

Quant au pont route-rail sur le fleuve Congo qui passera par Maloukou, les études préliminaires sont en phase terminale. La finalité étant de relier tout le pays par une dorsale appuyée par



Le Cfcg a été réhabilité sur plusieurs kilomètres

des bretelles qui la lient aux départements et ou avec certains Etats frontaliers. Le réseau de voiries urbaines s'est étendu avec le bitumage des premières voiries à Nkayi et Ouesso. Dans le maillage du pays en infrastructures de transport et de désenclavement, un port est construit à Lékéty, dans la Cuvette-Ouest tandis qu'au port autonome de Pointe-Noire, un terminal à conteneurs et un siège sont en chantier. Le Chemin de fer Congo-Océan, en réhabilitation et en équipement d'urgence est réaligné sur plusieurs kilomètres de rails. Des locomotives réparées et de nouvelles achetées ont amélioré les conditions de voyage sur le CFCO.

Les télécommunications, l'eau et l'électricité cessent d'être un luxe

Dans le domaine des télécommunications, la Délégation générale des grands travaux pilote « la

couverture nationale en télécommunication ». Porté par la connexion du pays à un câble à fibre optique à partir de la station terrestre de Matombi, à Pointe-Noire, le Congo réalise son entrée dans la société des médias par la grande porte. Pour un premier temps, les centrales sont construites à Brazzaville, Pointe-Noire et Oyo, puis suivra le reste des chefs-lieux de départements et de districts.

Le secteur de l'énergie est en métamorphose parfaite avec la construction et la mise exploitation des barrages hydroélectriques dont celui d'Imboulou, qui fournissent depuis peu, l'électricité à Mbé, Inoni, Gamboma, Ngo, Owando. A ce joyau, se greffent des centrales thermiques et à gaz.

De 75 mégawatt, le Congo produit actuellement plus de 500. D'autres centrales comme Liouesso sont en chantier.

Le nombre des citoyens qui accèdent à l'eau potable a aussi basculé. Outre la construction de la grande usine d'adduction d'eau

potable de Djiri en expérimentation, les grandes cités sont dotées aujourd'hui d'installations et d'équipements d'adduction, de traitement et de distribution d'eau potable.

Plus de 200 autres édifices publics

La restauration de l'autorité de l'Etat est matérialisée par la construction des sièges des administrations publiques comme le ministère des affaires étrangères, le ministère de la justice, le centre national de radio et télévision, les hôtels de préfectures et sous-préfectures, les sièges des mairies.

L'accès à un logement décent est une ambition qui s'accomplit graduellement par la construction des logements sociaux dont cinq mille prévus à Brazzaville.



La nouvelle aérogare de Maya-Maya (Brazzaville)

Suite page 7

DE DENIS SASSOU N'GUESSO



Le réseau des voiries urbaines étendu (Kinkala)

Les premiers sont disponibles à Bacongo, d'autres le seront bientôt au camp clairon, à Dragage et à Kintélé où des sans-abris du 4 mars sont logés. A l'actif de la Délégation générale des grands travaux, trois villages agricoles pilotes où des couples s'en tirent très bien avec des

revenus mensuels dépassant jusqu'à 500 000 francs Cfa. Dans le domaine des infrastructures sportives, au rythme de la municipalisation accélérée, des plateformes modernes sont construites dans les chefs-lieux de département. A cela s'ajoutent d'autres réalisations

tels que le complexe sportif de Kintélé qui abritera les jeux africains de 2015 et le gymnase omnisports de Ouenzé. Pour favoriser l'accès de la majorité des Congolais aux soins de santé de qualité, des établissements de santé publique poussent depuis des années comme des champignons en saison propice. A ceux construits ou en chantier à l'instar de l'Hôpital général spécialisé d'Oyo, d'autres sont réhabilités et équipés de plateaux techniques de qualité comme à Dolisie, Pointe-Noire, Impfondo et Owando. La mise en service imminente de la première des seize usines en construction dans la zone commerciale et industrielle de Maloukou est un pas essentiel vers la modernisation du pays par l'industrialisation.

Les réalisations des grands travaux sont multiples. L'histoire retiendra que le Congo doit sa modernisation au Président Denis Sassou N'Guesso à travers plusieurs canaux dont le maillon essentiel demeure la Délégation générale des grands travaux.

A la faveur du dernier remaniement du gouvernement, celle-ci a été érigée en ministère à la



La route lourde Pointe-Brazzaville a transpercé le Mayombe

Présidence, qui est chargée aussi de l'aménagement du territoire. En définitive, dix ans après la Délégation générale des grands travaux n'est plus cette structure que certains accusaient à tort de « *tout faire et de ne répondre de rien* ». Elle s'est imposée par les actes qui

épousent des aspirations profondes des citoyens. C'est pour mieux accomplir les tâches qui lui reviennent, qu'elle devient un ministère, dont la première conséquence a été la justification de son action devant les élus.

Ernest Otsouanga

TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN PONT DE 94M SUR LA RIVIERE LIKOUALA MOSSAKA ET D'AMÉNAGEMENT DE 5 KM DE VOIE D'ACCES, A ETOUMBI, DANS LE DÉPARTEMENT DE LA CUVETTE OUEST.

Dans le cadre de l'exécution du budget de l'État exercice 2013, volet investissement le Gouvernement de la République entend, par le biais de la Délégation Générale des Grands Travaux, Maître d'ouvrage délégué procéder aux **travaux de construction d'un pont de 94 m sur la rivière Likouala Mossaka et d'aménagement de 5 km de voie d'accès à Etoumbi, dans le Département de la Cuvette-Ouest**. La Délégation Générale aux Grands Travaux sollicite des offres sous pli fermé de la part des candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour réaliser les travaux suivants :

- travaux préparatoires ; terrassements ; travaux de chaussée ; travaux de revêtement ;
- travaux d'assainissement ; construction du pont ; signalisation.

Les emplacements et les caractéristiques de ces opérations sont indiqués sur les pièces écrites et dessinées des rapports spécifiques.

Au cours des travaux, les emplacements et caractéristiques de certains ouvrages pourront être modifiés par l'Ingénieur. Les quantités mises effectivement en œuvre seront prises en compte.

En outre, les travaux d'assainissement comprennent tous les travaux de protection des ouvrages contre l'érosion et le ravinement, à savoir les descentes d'eau canalisées en béton et/ou en perrés maçonnés ; les dissipateurs d'énergie en gabions ; les murs de protection contre les glissements de terrain et les murs

1. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la **Délégation Générale aux Grands Travaux (Cellule de gestion des marchés publics, 2^{ème} étage) sise Boulevard Denis Sassou N'Guesso**, centre-ville en face de l'ex cinéma VOG Tél. : (+242) 22 2 81 35 78 - BP : 1127, Fax : (+242) 22 2 83 54 60 E-mail : contact@grandstravaux.org

Et prendre connaissance des documents d'Appel d'offres à l'adresse mentionnée ci-dessus, les jours ouvrables de lundi à vendredi de 9h00 à 14h30 et les samedi de 9h à 11 h00 ou sur le site : www.grandstravaux.org ou www.armpcongo.org.

2. Les exigences en matière de qualification sont :

- a. une note détaillée indiquant le personnel qualifié à affecter au projet ;
- b. la liste du matériel à affecter au projet ;
- c. les attestations certifiées conformes de travaux similaires exécutés pendant les cinq dernières années, délivrées par les entités adjudicatrices. Chaque attestation précisera notamment la nature des prestations, le montant, les délais

et les dates de réalisation des travaux, l'appréciation, le nom et la qualité du signataire ;

d. la capacité d'accès aux crédits.

Voir le document d'Appel d'offres pour les informations détaillées.

3. Les candidats intéressés peuvent obtenir un dossier d'Appel d'offres complet à l'adresse mentionnée ci-après : **Délégation Générale des Grands Travaux (Cellule de gestion des marchés publics, 2^{ème} étage) sise Boulevard Denis SASSOU N'GUESSO**, centre-ville en face de l'ex cinéma Vog, Email: contact@grandstravaux.org, contre un paiement non remboursable d'**Un million cinq cent mille (1.500.000) francs CFA**. Le mode de paiement sera soit par chèque, soit en espèces ou par virement bancaire.

La procédure d'acheminement de l'offre est la poste aérienne pour l'étranger et la poste normale ou l'acheminement à domicile localement.

4. Les offres devront être soumises à l'adresse ci-après :

Délégation Générale aux Grands Travaux (Cellule de gestion des marchés publics, 2^{ème} étage), Boulevard Denis Sassou N'Guesso, centre-ville en face de la SNDE, au plus tard le 27 février 2013 à **13 heures 30 minutes**. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées. Les offres seront ouvertes le jour même en présence des représentants des candidats présents à l'adresse indiquée ci-dessus à **14 heures 30 minutes**. Les offres doivent comprendre une garantie d'offre d'un montant de **Deux cent cinquante millions (250.000.000) de francs CFA**.

5. Les offres devront demeurer valides pendant une durée de quatre vingt dix (90) jours à compter de la date limite de soumission.

Fait à Brazzaville, le 09 janvier 2013

**Le Délégué Général aux Grands Travaux,
Par ordre, le Coordonateur Technique**

Oscar Otoka

Personnes handicapées

CRI DE CŒUR D'ARMAND NDIINGA OKOSSA

La situation des personnes handicapées devient de plus en plus préoccupante, malgré la publication par le chef de l'Etat de deux décrets en vue de l'amélioration des conditions de vie de cette couche sociale vulnérable. C'est le cri de cœur du représentant des aveugles et mal voyants au comité national de coordination, de suivi et d'évaluation du plan d'action national pour les personnes handicapées, Armand Ndinga Okossa. Ce dernier, qui s'est exprimé dans l'interview ci-dessous, se félicite de l'action du président de la République en faveur des personnes handicapées. Cependant, il déplore la lassitude du comité national dans la mise en œuvre du plan d'action des personnes handicapées.

Le Patriote : Quels sont les efforts qui ont été faits au Congo pour l'amélioration des conditions de vie des personnes handicapées ?

Armand Ndinga Okossa : Notre pays le Congo a ratifié plusieurs conventions et adhère à certaines déclarations qui l'engagent dans sa façon de prendre en charge les personnes handicapées. On peut citer, entre autres, la déclaration des droits des personnes handicapées et le programme d'action mondial concernant les personnes handicapées.

Au niveau national, un arsenal de textes juridiques et réglementaires régit la prise en charge des personnes handicapées. Pour rendre effective l'amélioration de leurs conditions de vie, le Congo a élaboré et mis en œuvre un plan d'action national pour les personnes handicapées. Ce plan a été approuvé par le décret n°2009-171 du 18 juin 2009. Dans cette même lancée, le décret n°2010-298 du 1^{er} avril 2010 crée un comité national de coordination, de suivi et d'évaluation du plan d'action national pour les personnes handicapées.

Jusqu'à ce niveau, on peut dire que des progrès significatifs ont été enregistrés.

Mais voici deux ans que le décret du 1^{er} avril 2010 a été promulgué et plus d'une année que le comité existe, le constat fait est que les choses n'avancent plus du tout. En effet, depuis sa création, le comité national semble sombrer dans la lassitude en laissant se développer en son sein un climat peu motivant, car même l'arrêté statuant sur la composition des membres du comité n'est jusqu'à présent pas encore signé.

L.P. : Doit-on croire à un blocage volontaire ?

A.N.O. : Le 08 mai 2012, les représentants des handicapés au comité national avaient déposé un état de besoin chiffré à 625 000 F Cfa pour faire des descentes à la base. Mais cette demande est restée lettre morte alors que le décret du 1^{er} avril 2010 notifie que les frais de fonctionnement du comité national sont à la charge du budget de l'Etat.

Il est sans doute clair de croire que le comité national est en train de flouer les personnes handicapées ; et d'évoquer la faible disponibilité des membres du bureau du comité national à cause des multiples occupations et du manque d'indemnité. Car comment comprendre que les engagements pris par le président de la République soient escamotés aussi facilement par un comité national mis en place et qui est pour le Gouvernement un organe technique qui l'assiste



Armand Ndinga Okossa

dans la mise en œuvre du plan d'action national pour les personnes handicapées.

Aussi, lors des interpellations du Gouvernement par le Parlement, aucune question n'a été posée sur la situation des personnes handicapées. Et l'on est en droit de se demander si les parlementaires, censés contrôler l'action gouvernementale, sont en possession de ces décrets. Il se pourrait même qu'ils ignorent l'existence d'un plan d'action national pour les personnes handicapées et d'un comité national de coordination, de suivi et d'évaluation de ce plan.

L.P. : Que préconise le comité pour l'année 2013 ?

A.N.O. : Pour 2013, un statu quo semble se maintenir, le pessimisme et l'inquiétude gagnent déjà l'ensemble des personnes handicapées car jusqu'à présent aucune initiative n'est encore prise pour le programme d'activités de cette année. C'est vraiment ignorer la réalité lorsqu'on ne prend pas à cœur le problème des personnes handi-

capées et que l'on ne se mobilise pas pour l'amélioration de leurs conditions de vie quand bien même les textes juridiques et réglementaires ont été pris. Il faut que l'on sache que tout homme est un handicapé potentiel. Un accident ou une maladie quelconque peut amener quelqu'un à devenir handicapé par la perte de l'usage et du fonctionnement d'un de ses organes (membre, vue, ouïe...).

Alors si le comité national continue dans cette voie, il deviendra un simple éléphant blanc ; et la cause des personnes handicapées pour laquelle le président de la République Denis Sassou N'Guesso s'est investi, n'aura plus d'intérêt ni d'enjeu et sera relégué au dernier plan.

Mais l'on pense qu'avec la publication des deux décrets précités, le président de la République a posé un acte louable, conférant aux personnes handicapées un droit visant l'amélioration de leurs conditions de vie. Devant ce droit, il est bon que les personnes handicapées en réclament la jouissance pour que les organisations des droits de l'homme puisse les accompagner.

L. P. : Quelles sont vos suggestions ?

A.N.O. : Si l'on peut écouter la voix de la personne handicapée au Congo, elle ne demande pas trop sinon ce qui lui est accordé. Ainsi, on peut formuler les suggestions suivantes :

- que le comité national fonctionne pour les sept ans qui lui restent ;

- que les parlementaires tiennent aussi compte des questions des personnes handicapées lors des interpellations du Gouvernement
- que le Gouvernement étende la politique d'intégration des personnes handicapées au secteur privé comme cela se passe en France, en Afrique du Sud et dans d'autres pays ;

- que le ministère de l'enseignement technique et de la formation qualifiante et le ministère de l'enseignement primaire et secondaire prennent en compte les instituts spécialisés ;
- enfin, on peut suggérer à l'endroit du ministère des affaires sociales la création de centres de formation professionnelles pour les handicapés et semi alphabètes comme ce fut le cas du centre de l'Armée du Salut avec la coopération du CBM ; et l'affectation des aveugles et sourds nouvellement recrutés dans toutes les structures des affaires sociales au lieu de continuer à les condenser aux deux structures que sont l'Institut national des aveugles du Congo et l'Institut des jeunes sourds.

Propos suscités par Naomir Mataza

Site: www.lepatriote-congobrazza.com ; E-mail : lepatriotecongobrazza@yahoo.fr

Humeur

LORSQUE DES INTERDICTIONS DEVIENNENT DES AUTORISATIONS

Bizarre ! Depuis que l'homme vit sur sa machine ronde, les interdictions l'ont toujours obnubilé. Tenez ! Les saintes écritures révèlent que la lecture à trous par lui des commandements divins ne date pas d'aujourd'hui. Il a toujours fauté ou gaffé, même lorsqu'il était encore directement sous le commandement de son créateur dans le jardin d'Eden. Adam et Eve désobéirent à Dieu en mangeant le fruit défendu. Cain répandit le sang innocent de son frère cadet Abel par jalousie, avant de se cacher...

Même de nos jours, l'homme, quel que soit son statut social, se singularise par des agissements contraires aux normes prescrites. Il ne quitte plus son père et sa mère pour s'attacher à sa femme, mais pour épouser un autre homme. Des prétendus défenseurs des libertés se battent même bec et ongle pour donner une forme légale à l'union entre deux personnes de même sexe. C'est dire que dans un avenir proche, même le vol, les assassinats, la corruption et d'autres actes abominables pourraient être officialisés.

Cependant, dans sa composante subsaharienne, notre continent reste un exemple assez atypique de perpétuation de contre indications ou antivaleurs qui perturbent la vie communautaire. Dans les villes, plus que dans les villages, certains citoyens mériteraient d'être bannis du fait des actes répréhensibles qu'ils posent à longueur de journées. Ils choisissent les jardins publics pour jeter leurs ordures ménagères polluantes et surtout nauséabondes. Même certains panneaux interdisant le stockage de déchets à ces endroits ne les font pas reculer. Bien au contraire, ils agissent comme des ventouses qui attirent tous les agents pollueurs en liberté qui y vont déposer leur cargaison infernale. Au vu et su de tous.

Il arrive aussi qu'au centre ville les murs de beaux bâtiments soient transformés en urinoirs publics par des citoyens sans foi ni cœur, en présence d'agents de l'ordre dont le nombre a pourtant exponentiellement augmenté en ces lieux. Malheureusement, leur attention se focalise sur les conducteurs de bus et de taxis dont les fautes avérées et imaginaires demeurent un alibi précieux facilement monnayable. Sans vergogne, on dégrafe son pantalon pour uriner contre le mur ou au pied de l'arbre où se trouve accroché un panneau qui interdit d'agir de la sorte. C'est ainsi qu'à certains endroits de la ville, il se dégage une forte puanteur d'urine et de matières fécales avoisinant celle des industries fabricatrices d'ammoniac pur. Une contradiction flagrante avec la vocation d'une ville qui se veut verte et dont le parfum des fleurs serait senti partout. Que dire des pousse-pousseurs qui abandonnent les ordures ménagères dans les rues sous le fallacieux prétexte d'un pneu crevé ou d'une rotule cassée ! Le lotissement anarchique des terrains n'échappe pas aussi à cette inclinaison générale pour les antivaleurs. Les alentours du siège de l'ex société Kronenbourg, mis en défens, sont aujourd'hui lotis de façon scandaleuse. Les nuisances sonores dans les quartiers intègrent le même registre. La loi est foulée aux pieds. Les « radios matanga », tenanciers de bars et prêches sonorisés de certaines pasteurs se livrent nuitamment une concurrence atroce qui écourte l'espérance de vie de plusieurs citoyens.

Et pourtant, Dieu en qui tout le monde jure, ne prône pas la désobéissance ou la rébellion face à la loi. Il avait aussi simplifié la vie des hommes en édictant seulement dix commandements salutaires. Entre autres : « tu honoreras ton père et ta mère, tu ne voleras pas, tu ne tueras pas, tu ne mentiras pas, tu ne commettras pas d'adultère, ... ». Malheureusement, dans sa malice viscérale, l'homme reste un éternel contestataire. Il refuse même d'appliquer les règles qu'il a lui-même élaborées pour garantir sa vie sur terre.

Mwana Mboyo

Océan du Nord

Pour tous vos déplacements sur l'axe Nord jusqu'à Ouesso par route.

Exigez Océan du Nord qui, depuis le 21 juin 2011, dessert tous les mardi, jeudi et samedi Boundji, Ewo et Kellé

A bord de ses luxueux bus, vous effectuez un excellent voyage.

24h00 avant le voyage aux numéros 05 521 76 78 / 06 628 88 33 ou au 22 de la rue Bouenza, face CEG de la Liberté - Talangai - Brazzaville

Océan du Nord

souhaite à tous un bon voyage

Fonds des Nations Unies pour la Population

LA SANTÉ REPRODUCTIVE DES FEMMES AUTOCHTONES PRÉOCCUPANTE AU CONGO

Une étude menée en 2011 dans quatre départements du Congo par le ministère de la santé avec l'appui technique du Fonds des Nations Unies pour la Population (UNFPA), et portant sur un échantillon de 1461 femmes et hommes dont 1353 autochtones, vient d'établir que les populations autochtones utilisent peu les services de santé de la reproduction.

Rendue publique le 7 février à Brazzaville, au cours d'un atelier de validation sur les déterminants de l'utilisation des services de santé de la reproduction par les peuples autochtones, l'étude révèle que sur 100 femmes autochtones interrogées, 37 seulement vont en consultation prénatale. Parmi elles, 79% pensent que le centre de santé est très éloigné de leur domicile.

La quasi-totalité des femmes autochtones (99,8%) interrogées ont accouché à domicile au cours de leur dernière grossesse. 65,5 % d'entre elles ont recours aux structures sanitaires lorsqu'elles sont malades contre 97% pour le reste de la population congolaise.

Ces mauvais indicateurs sanitaires s'expliquent par des croyances culturelles ancestrales, un faible accès à l'éducation et à la santé, la faiblesse de la participation autochtone au processus décisionnel et de leurs moyens financiers.

L'enquête propose plusieurs recommandations afin d'améliorer l'offre de services de santé en milieu autochtone, par exemple, des centres de santé mobiles, les dépistages mobiles du VIH en milieu autochtone, renforcement des sensibilisations au changement de comportements, à l'accès aux structures de santé et la médecine

recommandations issues de l'étude présentée. David Lawson conclut: « *C'est le renforcement du leadership autochtone qui permettra aux droits de ces populations y compris les droits des femmes et de la santé de la reproduction, d'être durablement et irréversiblement respectés. Les autochtones ne sont pas des victimes, ils doivent être acteurs de leur propre développement.* ».

Selon le dernier recensement général de la population de 2007, en République du Congo, la population autochtone représente 2% de la population générale, alors qu'en l'absence de chiffres précis avant cette date, elle était estimée à 10%.

Quelque 43.500 âmes peinent à survivre et à se faire une place sociale et à défendre leur droit au sein de la société congolaise, alors qu'elles occupent, pour une large part, un espace vital important en termes économique et environnemental, la forêt. Ces chiffres alarmants concernant le déclin de la population autochtone au Congo ont permis une brusque mais nécessaire prise de conscience de l'urgence de l'action, pour éviter la disparition totale de ces populations. Relativement peu nombreuses, isolées et dispersées sur l'ensemble du territoire national, ces communautés sont confrontées à des phéno-



Ces autochtones exposés à des maladies diverses

moderne, etc.

Introduisant l'étude, le représentant de l'UNFPA au Congo, M. David Lawson a souhaité la mise en œuvre urgente de mesures sanitaires spécifiques aux populations autochtones, notamment par l'adoption rapide des décrets d'application de la loi 05/2011 portant protection et promotion des droits des populations autochtones du Congo et d'un plan d'action 2013-2014, incluant des mesures ciblées pour le ministère de la santé et tous les départements sectoriels concernés.

Le diplomate onusien s'est engagé à soutenir financièrement et techniquement le gouvernement dans la mise en œuvre de ces actions et des

mènes de vulnérabilités multiformes.

A la vulnérabilité numérique et spatiale, s'ajoute une vulnérabilité structurelle. La majorité de cette population est constituée de femmes et de jeunes aux niveaux d'instruction faibles, et malgré une médecine traditionnelle reconnue, elle dispose d'un accès difficile à la santé.

A ce titre, la santé de la reproduction est au cœur de la problématique existentielle de ces populations autochtones, menacées d'extinction.

Précisons que cette étude a été menée dans les départements de la Likouala, des Plateaux, de la Sangha et de la Lékoumou.

Gulit Ngou

Lutte contre le cancer

L'ETAT ENVISAGE UN PLAN SECTORIEL DE CINQ ANS

Pour réduire de manière efficiente la mortalité par le cancer, le ministre de la santé publique, François Ibovi a annoncé la mise en place en perspective, d'un Plan national intégré 2012-2016. C'était à l'occasion de la Journée mondiale de lutte contre le cancer, célébrée le 4 février de chaque année. En 2013, la célébration de cette journée a eu pour thème : « Cancer, le saviez-vous ». Pour mieux informer l'opinion sur cette pathologie, un focus a été organisé pour la circonstance, à l'auditorium du Centre Hospitalier et Universitaire (CHU) de Brazzaville, par le ministère de la santé et de la population. Au nombre des partenaires associés à cette Organisation, on peut citer l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS), l'Union Congolais contre le Cancer (UCC), l'Association Cancer Accompagné (ACC) et la Fondation Calissa Ikama (FCI).

Outre le discours d'ouverture du ministre en charge des questions de santé, l'assistance a suivi trois exposés, respectivement présentés par les professeurs Jean Bernard Koua Mban et Judith Nsonde Malanda, du Docteur Odzébé Anani Wenselsi, ainsi que celui d'un représentant des associations de lutte contre le cancer. Ces différents orateurs ont respectivement abordé les questions relatives à la situation des cancers dans le monde et au Congo, l'intérêt du dépistage des cancers, le cancer de prostate : un problème de santé publique, place qu'occupe les associations dans la lutte contre les cancers (par un représentant de la Fondation Calissa Ikama).

A la lumière des propos des différents orateurs, l'auditoire a eu l'occasion de s'informer suffisamment sur cette pathologie qui constitue un véritable problème de santé publique.

Le ministre François Ibovi a présenté le cancer comme étant une maladie qui se caractérise par une multiplication anarchique et incontrôlée des cellules anormales dans n'importe quel organe du corps humain. Ceux-ci occasionnent une croissance disproportionnée des tissus. Il a relevé que cette transformation dans l'organisme humain, des cellules normales en cellules cancéreuses, peut conduire à la mort.

L'orateur a ensuite présenté les nombreux facteurs identifiés dans l'apparition et le développement du cancer. Il s'agit en tête du tabac, qui est responsable de près de 90% des cancers du poumon, de 50% à 70% des cancers aéro-digestives supérieurs (bouche, larynx et œsophage), de 40% des cancers de la Vessie et de 30% des cancers du pancréas. Il a fait savoir qu'un cancer sur trois est dû au tabagisme et que l'alcool est responsable de 16% des décès causés par le cancer.

Les autres facteurs cités par le ministre sont l'alimentation non équilibrée et non diversifiée ne privilégiant pas autant que possible les fruits et les légumes, l'absence de l'activité physique régulière, la surexposition aux rayons extra violets, le tabagisme passif et la pollution atmosphérique. On retient aussi que les cancers les plus fréquents sont ceux du sein, du colon, du rectum, de la prostate et du poumon. Les enquêtes réalisées entre 1998 et 2009 révélèrent qu'il y a eu 6042 cas de cancers, avec



Présidium du focus sur le cancer au Congo

une moyenne de 80 à 90 nouveaux cas par an à Brazzaville.

Cette célébration a permis au ministre en charge de la santé de sensibiliser l'opinion en ces termes : « *contrairement aux idées largement et tristement répandues dans notre pays, le cancer n'est pas un produit de la sorcellerie ou de la magie noire. Il n'est pas non plus une maladie de riches comme certaines personnes ont tendance à le croire.* ». Aujourd'hui, a-t-il précisé, la mortalité par le cancer peut être réduite par la prévention et le dépistage. Selon ses explications, la prévention et le dépistage permettent déjà de réduire la mortalité. « *La prévention permet déjà de réduire la fréquence des cancers primitifs du foie et du col de l'utérus. Elle est possible par la vaccination contre l'hépatite B et le virus papilloma (HPV). Le dépistage précoce augmente les chances de guérison. Plus le diagnostic est posé tôt, moins les traitements du cancer sont lourds. Il offre aux patients la possibilité de bénéficier d'un traitement à moindre coût et avec des bons résultats.* », a-t-il fait savoir.

Le traitement du cancer coûte au moins 7 millions par an

A l'instar du paludisme, du VIH Sida, de la Tuberculose et des césariennes pour lesquels les pouvoirs publics ont prononcé certaines mesures de gratuité, les associations oeuvrant dans le domaine de la lutte contre le cancer ne cessent de faire entendre leur voix, pour réclamer la prise en charge par l'Etat, ne fusse que d'une partie des soins des malades de cancer. En effet, le traitement coûte au moins 600.000F Cfa par mois et plus de 7 millions l'année, comme l'a révélé l'un des conférenciers du jour. Le salut des moins nantis malades de cancer ne peut venir

de l'intervention de l'Etat.

C'est ainsi que sous la haute autorité du président de la République Denis Sassou N'Guesso, l'Etat envisage de mettre en œuvre un plan sectoriel stratégique et opérationnel 2013-2017. Il est question de prendre des mesures vigoureuses pour le renforcement des mécanismes de lutte contre le cancer.

Au nombre de celles-ci figurent : la vaccination pour tous contre l'hépatite B et le virus papilloma (HPV) ; le dépistage organisé ou individuel en vue d'un diagnostic précoce ; l'accessibilité des patients au traitement ; la sensibilisation de la population sur le cancer et ses complications, la mise en place d'un centre équipé de nouvelles technologies de lutte contre le cancer.

Pour le moment, l'heure est à la sensibilisation sur cette pathologie. Le Pr Koua, parlant de la situation des cancers à Brazzaville en 2011, a fait état de 509 nouveaux cas qui ont occasionné 142 décès, soit 73 hommes et 69 femmes. Il a présenté la fréquence desdits cancers, chiffres à l'appui : Prostate (23%), sein (22%), col de l'utérus (9,4%). Les enfants sont atteints des cancers à hauteur de 4,8%. Le Dr Odzébé s'appuyant sur les chiffres, a démontré que le cancer de la prostate est un véritable problème de santé publique : 540.000 à 580.000 nouveaux cas dans le monde chaque année. Au Congo, on dénombre plus de 200 nouveaux cas par année depuis trois ans. Ces patients se présentent à l'hôpital à un stade avancé de la maladie. Or, le traitement de cancer n'entraîne de bons résultats que lorsqu'il est dépisté tôt.

Dominique Maléa

Transport aérien

UN RÊVE SANS ÉTOILES POUR LE NORD CONGO

Le projet de société « Le Chemin d'Avenir » du président de la république, Denis Sassou N'Guesso accorde une priorité absolue au secteur des transports pour permettre des échanges économiques et une mobilité plus grande aux Congolais. Mais, en dépit de l'existence des aéroports construits grâce à la politique de la municipalisation accélérée, ce rêve est sans étoiles à Owando, Impfondo, Ouesso, Ollombo et Ewo où seuls les oiseaux volent nuit et jour au dessus de ces aéroports.

Nous sommes en droit de nous poser la question de savoir quelle est réellement la politique du ministère en charge des transports en la matière ? Ce, d'autant plus qu'il existe une compagnie nationale en l'occurrence ECAIR qui dispose d'au moins trois avions flambant neufs. A défaut d'imaginer une nouvelle politique commerciale sur ce produit, les gestionnaires de la nouvelle compagnie nationale auraient pu tout simplement reproduire la copie laissée par la défunte Lina Congo qui, en son temps, desservait deux fois par semaine certaines localités du Nord Congo comme Ouesso. Dans cette destination comme du reste à Impfondo et bien d'autres villes, la clientèle ne manque pourtant pas. Au contraire, c'est la main sur le cœur que les voyageurs qui ne sont pas embarqués repartent chez eux en se rappelant au bon vieux souvenirs de Lina Congo.

Toutefois, pour justifier le peu d'intérêt qu'ils ont pour ces destinations, certaines sociétés de transport aérien évoquent plusieurs difficultés liées à l'exploitation de ces lignes délestées ou abandonnées. Dans un premier temps, elles parlent de la présence de l'Océan du Nord avec son mode de transport très prisé dont les coûts sont à la portée de la première bourse. Sa fréquence voire ses

performances ainsi que la qualité de son service sont très appréciées par les voyageurs. Dans un deuxième temps, elles estiment que la desserte du Nord Congo n'est pas très rentable en raison du faible pouvoir d'achat des clients de cette zone, en général peu fortunés.

En réalité, toutes les compagnies aériennes basées au Congo ont jeté leur dévolu sur les clients et les aéroports du sud du pays au prétexte qu'il y a une forte affluence des clients expatriés qui vivent dans cette zone du pays.

En outre, ces compagnies exhibent en douce le manque de sécurité des aéroports situés dans le Nord Congo, l'insuffisance de balises, le manque d'éclairage des aérodromes ainsi que la forte pluviométrie qui caractériserait cette zone.

Cependant, toutes proportions gardées, à notre avis, toutes les raisons étalées ressemblent à des faux fuyants car les aérodromes situés dans la zone Sud connaissent les mêmes inconvénients. La preuve, le Chemin de Fer Congo Océan qui est l'épine dorsale de l'économie congolaise traverse de part en part les départements servis par les compagnies aériennes existant dans notre pays. Les sociétés TAC, CANADIAN, MYSTRALAVIATION et ECAIR, j'en passe ne sont pas forcément

pleines au départ de Pointe-Noire, Dolisie, Nkayi et autres.

Ainsi, l'allusion à la société Océan du Nord n'est pas justifiable dans la mesure où le CFCO transporte plus de voyageurs qu'elle pour être citée comme un obstacle à la desserte des aéroports Nord susmentionnés.

En fait, le problème est que dans notre pays, certains décideurs ont cru qu'il y avait un Congo utile et un autre inutile à partir des théories économiques erronées et en l'absence d'une volonté politique affichée. Avec la vision d'un Congo uni et prospère prôné par le Président de la République Denis Sassou N'Guesso, nous sommes en mesure de dépasser ces clivages partisans pour asseoir une nation moderne.

De ce fait, dans le secteur du transport aérien, il s'agit d'impulser une nouvelle politique qui permettrait aux compagnies aériennes de couvrir l'ensemble du territoire partout où il y a une piste d'atterrissage. Cette politique est envisagée par le Chef de l'Etat qui a une ambition et qui souhaite que ses concitoyens vivent dans les meilleures conditions.

À ce sujet, la construction des aéroports d'Impfondo, Owando, Ollombo, Ouesso et Ewo ne serait rien d'autre qu'un gâchis si les habitants de ces localités n'empruntent pas le moyen rapide pour se faire soigner à Brazzaville où il y a un minimum d'infrastructures sanitaires de confort ou pour d'autres raisons sociales.

Le drame dans ce destin des clients sinon de la desserte de la partie septentrionale, c'est que bien qu'arrosée par de grands cours d'eau qui logiquement devraient combler le vide en vols d'avions, le bateau est lui aussi absent des eaux navigables. A ce jour la navigation sur les cours d'eau de cette zone relève d'un implacable hasard. Ainsi, dépourvu de vols aériens, le nord Congo souffre aussi du vide de la navigation fluviale.

Mais, avec l'ambition le nouveau ministre en charge des voies navigables et de l'économie fluviale, Monsieur Gilbert Mokoki, l'espoir reste permis grâce à ses projets de diverses natures. A titre d'illustration, nous citerons la réparation des bateaux et des équipements du chantier naval et des transports fluviaux (CNTF).

Pour relever ce défi en matière d'investissement dans les ports secondaires, le gouvernement a fait appel à la société Damien Shypards qui a une bonne connaissance de la réparation navale comme l'a déclaré le chef d'une délégation néerlandaise qui a séjourné récemment dans notre pays.

Bertin Ekani

MARTIN ITOUA PARTENAIRE ATTIRÉ
DU PATRIOTE S'EN EST ALLÉ

Mon Grand, la nouvelle de ta mort le 4 février 2013 à Brazzaville a été vécue comme un coup de tonnerre sous un ciel serein. Pour les parents, amis et connaissances qui l'ont apprise le même soir ou le lendemain matin, elle restera une blessure difficile à cicatriser. Pour moi, qui t'ai reçu plusieurs fois à Radio Congo dans mon émission « Dialogue Matin », ta disparition subite déroule le film d'une tragédie inacceptable, capable de rendre aphone tout journaliste et même d'assécher l'encre d'une

plume alerte.

En effet, tu as été terrassé brutalement chez toi, devant ton téléviseur, suivant l'émission préenregistrée sur le 10^{ème} anniversaire de la Délégation Générale aux Grands Travaux, dont tu étais l'un des principaux invités. Comment imaginer que pareil confort moral et psychologique puisse engendrer l'irréparable ? Il s'agit là d'un spectacle sidérant pour un communicateur de ta trempe. Le destin aurait dû t'épargner un sort aussi cruel dans ce moment de communion avec les journalistes que tu adulais. En choisissant l'heure de diffusion de cette émission sur Télé Congo pour t'arracher à notre intarissable affection, la mort, toujours sournoise et dévorante, a cru éteindre le feu de l'intimité qui te mettait en osmose avec les journalistes. Mais, jamais, ceux-ci ne t'oublieront. Toutefois, ce hold-up vespéral que revendique la mort, en présence de ta chère épouse, de tes enfants et de ton proche collaborateur Christian Grégoire Epouma, relance la sempiternelle question sur l'existence humaine, surtout quand la mort intervient à un moment où les fruits de la maturité produisent des effets bénéfiques dans la société.

Mon Grand Martin, après ta naissance le 9 octobre 1951, voilà que tu rejoins précocement nos ancêtres d'Ifouda, Ondza, Assogo, Otamboko, ces villages mythiques du district de Makoua que nous visitons ensemble dans les années 70. C'est là-bas, pendant nos années vertes que s'était déjà révélé ton talent d'encadreur et d'éducateur des jeunes. Avec toi et bien d'autres comme Michel Yoka (Élegant), Martin Ondzotto (Distéfano), Raoul Ondzotto, Jacques Obia (Debré), Atongui-Ndinga (Fulmos), Ebenga Crusoé, Dr. Loum... nous avions joué au mwana foot chez notre patriarche Albert Onengo, dansé chez Ben Kalla, après le passage à Makoua de Marie Bella et son groupe. Nous t'appelions « Itosis » à cette époque.

Plus tard, à Brazzaville, changement de décor. Les studios et plateaux des médias se sont substitués aux terrains vagues, nous donnant ainsi l'occasion de débattre sur les questions vitales de la société congolaise. De l'avis de tous, en tant que président de l'Apeec, la Fape et la Careso, tu as été toujours disponible à toute sollicitation des journalistes. Dans les débats, ta capacité de persuasion et ta fermeté à laquelle se couplait une compréhension objective des faits, ont permis le déblocage de plusieurs crises et grèves dans le pays, notamment dans le domaine de l'éducation où tu t'es battu bec et ongle pour valoriser le métier d'enseignant. Je me souviens aussi du différend entre Radio Congo et l'ESGAE du Professeur Armand Makany, que tu avais résolu à l'amiable dans mon bureau, au nom de la société civile.

Puisse ton destin extraordinaire, forgé à Makoua, ville lumière qui t'a vu naître et grandir, renforcer notre espoir en l'avenir. Adieu mon Grand !

Sylvère SANDY-IBAMBO

REMERCIEMENTS

Il a plu à Dieu, Maître des temps et des circonstances d'appeler auprès de lui, le 30 janvier 2013, dans sa 5^{ème} année, notre fils et neveu, **Mayima Bantsimba Jesper**, victime d'une électrocution et conduit à sa dernière demeure, le 8 février 2013 au cimetière de Loukanga 2.

Très touchés par la compassion manifestée à leur endroit et l'assistance multiforme, MM. Mayima Brice, Manga Dominique et familles, remercient de tout cœur, tous ceux qui les ont soutenu dans cette dure épreuve. □





INTERNATIONAL
Aller + loir!



TNT
sure we can

**Nouveau logo,
Nouvelle vision**

**Nouvelle gestion avec
SAP BUSINESS ONE**

**Depuis 20 ans, vous nous confiez
vos plis et colis**

Merci pour votre Confiance

**Export et Import Express
(plis, colis, pièces détachées...)**

Service Commercial

Brazzaville: 1 Av. Foch (face à la Mairie), Tél: (+242) 05 550 10 73 / 05 550 10 87
Point-Noire: Rond Kassai (face au CCF), Tél: (+242) 05 550 10 75 / 05 301 02 38

www.gxinternational.net www.tnt.com

ALAIN MABANKOU ET VERONE MANCKOU POURRAIENT ETRE DISTINGUES PAR LA VILLE DE BRAZZAVILLE

Depuis le 4 Février dernier, les membres du conseil municipal de Brazzaville sont en conclave dans le cadre de la 14^{ème} session ordinaire de leur institution. L'examen du projet du budget exercice 2013 constitue le principal menu de la rencontre. Les conseillers municipaux tenteront également d'accorder leur violon sur la possibilité de décerner une distinction honorifique à deux des compétences exceptionnelles que compte le Congo, dans le secteur des sciences, des arts et des lettres, en l'occurrence le jeune informaticien Vêrone Manckou et le célèbre écrivain Alain Mabankou.

Le premier doit sa réputation à la toute première tablette africaine appelée VMK qui a vu le jour grâce à son expertise absolument louable. Elle est en vente depuis quelques semaines. L'un des avantages de cette invention est qu'elle permet d'être accessible à l'africain disposant des revenus modestes. De ce fait, accéder à une tablette quitte le stade de l'onirisme pour descendre sur celui de la réalité. Les jeunes africains ne vont plus se contenter de lécher les vitrines pour fantasmer devant les tablettes en provenance de l'Europe.

La tablette n'est pas la seule invention de notre jeune compatriote. Les téléphones portables comptent parmi elle. Il a inventé le téléphone ELIKIA qui fait partie de la dernière génération des téléphones dits intelligents. La fiabilité de ces inventions est reconnue par la communauté scientifique internationale et validée par les consommateurs qui non seulement ne tarissent d'éloges devant ces appareils mais également se les approprient contre des espèces sonnantes et trébuchantes. Vêrone Manckou est le premier



Vêrone Manckou

congolais à réaliser une telle performance. Il démontre ainsi que la maîtrise de la technologie de l'information et de la communication n'est pas l'apanage des pays du Nord. Sur le plan littéraire, les disparitions de Soni Labou, Letembet Ambili, Sylvain Bemba et autres n'ont altéré en rien l'éclat de la littérature congolaise. Celle-ci a trouvé en Alain Mabankou un digne héritier de ces hommes de lettres qui perpétuent l'œuvre qu'ils ont initiée et a permis à notre pays de construire une réputation internationale solide sur le plan littéraire. On peut dire

que cet héritage est bien tenu et même mieux tenu par des continuateurs comme Alain Mabankou, considéré aujourd'hui comme l'un des plus talentueux de sa génération. Le nombre de prix qu'il a pu engranger en si peu de temps est simplement prodigieux. Aucune de ses publications n'est passée inaperçue ou très rarement. Son talent a été validé par l'obtention du prix Renaudot qui constitue l'un des cinq grands prix de la littérature française. ; Il est de ce fait le premier écrivain congolais, le 3^{ème} écrivain africain après Ahmadou Kourouma et Yambo Ouologuen et le 7^{ème} noir à intégrer le cercle très fermé et enviable des écrivains noirs ayant eu le mérite d'avoir obtenu ce prix. Il le doit à son roman intitulé «Mémoires de porc-épic» Ainsi qu'on vient de le constater, les deux compatriotes en l'occurrence Vêrone Manckou et Alain Mabankou ont de par leurs talents renforcé l'éclat de notre pays à l'extérieur. Ce d'autant que leur origine sera toujours mise en exergue chaque fois que les feux de l'actualité seront braqués sur eux. C'est pour le pays un honneur devant lequel le conseil municipal de la ville de Brazzaville ne pouvait demeurer impavide. En effet, ils contribuent au fait que le Congo n'est plus seulement perçu en terme de



Alain Mabankou

pays pétrolier :mais également en pays regorgeant d'hommes de talents sur tous les domaines allant des Lettres jusqu' aux Sciences. Ce sera donc justice si au cours de cette 14^{ème} session du conseil municipal de la ville de Brazzaville, ses membres arrivent à rendre un hommage vibrant à nos compatriotes émérites. En le faisant, la ville de Brazzaville s'alignera sur les autres grandes capitales du monde à l'instar de la ville de Paris qui n'a jamais jeter dans l'oubli ceux des plus valeureux des fils de la France. On peut rappeler le Boulevard Raspail pour honorer ce célèbre chimiste qu'était François Vincent Raspail doublé d'homme politique ou encore la Place Joachim du Bellay afin de perpétuer la mémoire du poète savant du XVI^{ème} siècle. Par ailleurs, il faut savoir que la ville

de Brazzaville se propose d'être candidate au réseau des villes créatives où la dimension culturelle est prégnante. Il est donc normal que la ville candidate s'intéresse à ceux qui émergent dans le domaine des Arts et des Lettres ainsi que des sciences et qui les font progresser dans notre pays. Mais en même temps, en honorant ces dignes représentants des travailleurs intellectuels du Congo, la mairie de Brazzaville entend envoyer un message fort en direction de la jeunesse congolaise afin qu'elle vise l'excellence à l'image de ces deux compatriotes. A l'issue des travaux du conseil municipal le 15 février prochain, l'on saura quelle forme prendra l'hommage qui sera rendu à Vêrone Manckou et à Alain Mabankou. Il sied de signaler que l'ouverture de cette session a connu le discours d'usage du Président du conseil municipal de la ville de Brazzaville et maire de la ville, Hugues Nguoulondélé. Soulignant le contexte dans lequel se tient la présente session, il a invité les conseillers à prôner les vertus du dialogue citoyen en s'inspirant de la vision du chef de l'Etat, Denis Sassou N'Guesso sur la question. Cette session se tient en effet après les remous sociaux observés à la mairie de Brazzaville il y a quelques jours. A signaler qu'un nombre des affaires en débat figure le projet du budget exercice 2013. Le budget de l'année dernière se chiffrait à un peu plus de 32 milliards de francs cfa.

Laurent Lepossi

LE PATRIOTE

Siège: 106 Rue Ewo - Ouenzé
N° MAT. 053/MCRP/DGA/DPE DU
25 MARS 2010

Directeur Général :
Patrick YANDZA

Directeur de la Publication :
Guy MOUKOZA

Secrétaire Général
de Rédaction:
Bertin EKANI

Directeur de la Logistique, des
Finances et des Ressources
Humaines :
Marcellin MBAYI

Rewriter :

Dominique MALELA

Equipe rédactionnelle :
Laurent LEPOSSI,
Dieudonné BEKAS,
Georges ENGOUMA,
Etienne Pérez,
Gulit NGOU,
Ernest OTSOUANGA,
Roger PAO,
Aimé Raymond NZANGO

Mise en pages
YENGO MALANDA
MALANDA

Impression
Imprimerie Saint Paul
(ISP)

Littérature

ESCALE À BRAZZAVILLE DU FESTIVAL «ETONNANTS VOYAGEURS»

Brazzaville, l'une des capitales des lettres africaines, abrite du 13 au 17 février, le festival international du livre et du film devant regrouper plus de 200 invités venant de 23 pays d'Afrique et du monde. Ce festival dénommé « Etonnants voyageurs » sera marqué notamment par des grands débats, des cafés littéraires, des ateliers de contes, de slam et de lecture. Outre la musique, des films et documentaires, des expositions-photos et une grande librairie ainsi que deux jours de rencontres scolaires sont également prévus durant cette fête des lettres avec pour objectifs de créer des espaces de dialogue entre les auteurs et le public, mais aussi entre les auteurs eux-mêmes.

Au total 10 sites sont retenus à Brazzaville pour ce festival dont certaines activités seront retransmises en direct sur Radio France Internationale (RFI). Après Port-au-Prince, Bamako, Missoula ou Dublin, c'est pour la première fois que ce festival « Etonnants voyageurs » est organisé à Brazzaville, en l'honneur du Congo dont la qualité de la littérature n'est plus à démontrer. Au cours d'une conférence de presse organisée à cet effet le 4 février dernier dans la capitale congolaise, le directeur du

festival, M. Michel Le Bris, a déclaré que Brazzaville va être le lieu de rendez-vous des littératures africaines, anglophones, francophones, bref de l'ensemble du continent africain. « L'intérêt n'est pas seulement pour les écrivains congolais ou africains, mais aussi pour ceux qui viendront d'autres pays, d'autres continents », a-t-il expliqué. « Portons notre attention sur les films qui seront projetés, donnons un écho aux grands débats et questions littéraires qui se dérouleront tout au long de ce festival au Palais des Congrès,



M. Michel Le Bris,
directeur du festival

à l'Institut Français du Congo et dans les quartiers populaires de Brazzaville », a-t-il exhorté.

A ce sujet, le co-directeur de la manifestation, l'écrivain Alain

Mabankou n'a pas manqué de mettre en avant les mérites littéraires du Congo-Brazzaville, citant des poids lourds tels Emmanuel Dongala, Henri Lopes, Tchicaya U Tam'si, Tati Loutard, Sylvain Mbemba, Sony Labou Tansi et autres. « Les Congolais ont soif de littérature, au point où tel ils se rabattent sur les bottins téléphoniques lorsqu'ils n'ont plus rien à se mettre sous la dent », a-t-il souligné.

Crée en 1990, notamment par Michel Le Bris, le festival « Etonnants voyageurs », qui explore les littératures du monde, se déroule chaque année à Saint-Malo. Il a rejoint en février 2012 la Word Alliance, rassemblement des plus importants festivals de littérature, de Toronto à Pékin, en passant par Edimbourg, Berlin, Melbourne, Jaipur et Pen Club de New-York.

Gulit Ngou

Eliminatoires de la Coupe du Monde 2014 de football

Tous derrière les Diablies-Rouges contre les Panthères du Gabon

A compter de ce lundi 4 février 2013, il restera précisément 40 jours avant que les Diablies-Rouges n'affrontent les Panthères du Gabon à Pointe-Noire, dans le cadre de la troisième journée des éliminatoires de la coupe du monde 2014, match très important eu égard à la position des deux équipes dans le groupe E. Le Congo, en tête du classement avec six points en deux matches, tient à prendre le large, en battant son plus dangereux rival ce 23 mars à Pointe-Noire.

C'est pour cela que les Diablies-Rouges, sous la conduite de Kamel Djabor, ont bénéficié d'un stage de préparation à Casablanca (Maroc), du 3 au 7 février 2013. Stage ponctué par un match amical contre Dinfân El Jadida, perdu sur le score de 0 à 1. Ce sera là, peut-être, leur dernier rassemblement avant la grande explication de Pointe-Noire. Mais en dehors de cette préparation qui touche les hommes du terrain, il y a que le ministère en charge des sports envisage déclencher une formidable dynamique de soutien au profit des Diablies Rouges. Il a d'abord responsabilisé une cellule de réflexion, pour les actions à entreprendre pour réconcilier les Diablies-Rouges avec leur public. Depuis le mercredi 6 février dernier, la cellule dirigée par Jacques Mahoungou, le directeur de l'Institut National de la Jeunesse et des Sports, a rendu sa copie. Aussi, c'est probablement le samedi 23 février 2013 que sera officiellement lancée l'opération Congo-Gabon. En quoi consiste-t-elle ? On se souvient sans doute de ce qui s'était passé en 1997. Le Congo venait d'être éliminé au tour préliminaire de la CAN 98 par le Togo. Ensuite, il a fallu affronter

la Côte d'Ivoire au tour préliminaire des éliminatoires de la coupe du monde 98. C'est à ce moment-là qu'était intervenue une grande et imposante dame, Rézi Chami. Elle tenait alors à faire pénétrer la cigarette « Ambassade » sur le marché congolais. Elle avait, par conséquent, choisi d'apporter un total soutien aux Diablies-Rouges, en les dopant financièrement et en contribuant à réunir des conditions optimales pour leur préparation. C'est ainsi que Rézi Chami avait fini par réveiller l'Etat, obligé de mettre la main à la pâte. On se souvient que « l'équipe de quartier » avait éliminé la Côte d'Ivoire en tour préliminaire. Le public, avait lui aussi, largement adhéré, au projet tout comme bien d'autres mécènes et cela s'est soldé par un vaste soutien au profit des Diablies-Rouges.

Le gouvernement prend les choses en mains

Comme en 1996, le Congo vient d'être éliminé de la CAN 2013 par l'Ouganda. Mais, cette fois, il n'y a plus de Rézi Chami. C'est l'Etat qui se met en avant. C'est la locomotive qui s'apprête à tirer les wagons. C'est ainsi que le docteur Léon Alfred Opimbat a



Les Diablies-Rouges

décidé de la mise en place de six commissions qui vont travailler sous un comité de supervision. Il s'agit des commissions Mobilisation, Marketing, Communication, Collecte des fonds, Sponsoring et, bien sûr, Animation et supporters. Il s'agit donc de travailler d'arrache-pied de sorte à aider les Diablies-Rouges à triompher des Panthères du Gabon le 23 mars prochain. Car cette victoire, c'est sûr, va quelque peu rétablir la confiance contre l'équipe nationale et la famille congolaise de

football après la douche froide de Kampala (0-4) l'année dernière. L'opération qui va s'amorcer bientôt visera à pousser les Congolais à créer une chaîne de solidarité autour de l'équipe nationale.

Comme pour l'AC Léopards dernièrement, des quêtes seront une nouvelle fois organisées. Naturellement, des caisses seront déposées dans des supermarchés, des hôtels, dans des banques, des marchés, des mairies, au trésor public, des

structures politiques et entreprises de la place. L'idée étant, bien sûr d'obtenir un soutien de cœur en faveur de l'équipe nationale. Cet engagement patriotique va forcément motiver les joueurs de l'équipe nationale, tout comme les mettre en confiance. Il est également prévu la création d'un face book et Twitter « Soutenons les Diablies-Rouges », tout comme à travers les sociétés de téléphonie mobile, la création de buzz en envoyant des SMS au public. Même la fibre croyance sera utilisée car, après tout, il s'agira de demander à Dieu d'aider les Diablies-Rouges à gagner. Mais, surtout, il sera organisé des émissions radio-télédiffusées publiques, tant à Pointe-Noire qu'à Brazzaville. A cette occasion, ce seront des quêtes qui seront organisées et chaque donateur aura l'opportunité d'émettre un message personnel.

Evidemment, la presse écrite ne sera pas laissée de côté. Des gadgets seront également mis en vente car il s'agit là d'une autre forme de quête en faveur des Diablies-Rouges.

En définitive, c'est le pays tout entier qui doit se mobiliser dans cette opération qui, en fin de compte, vise la relance du football dans la perspective des onzièmes jeux africains organisés à Brazzaville en 2015.

Georges Engouma

29^{ème} Coupe d'Afrique des Nations de football

UNE CAN AUX ALLURES DE LA COUPE DE LA CEDEAO

Tout le monde ou presque a suivi hier dimanche, la finale de la 29^{ème} édition de la coupe d'Afrique des Nations. Il nous paraît inutile d'y revenir car tout le monde connaît les péripéties par cœur. Néanmoins, c'est pour la première fois depuis 19 ans que le trophée tant convoité atterrit de nouveau en Afrique de l'ouest.

Presque deux décennies, c'est énorme. C'est, peut-être, pour cela que l'on n'a pas vu venir l'arrogante suprématie de l'Afrique de l'ouest sur le football continental. Mais était-ce possible de ne pas voir venir cette main basse de l'Union des fédérations ouest-africaines (U.F.O.A) sur le prestigieuse trophée continental ? En tout cas, il n'était pas nécessaire d'être visionnaire pour lire, depuis fort longtemps, l'arrivée de cette hégémonie de l'Afrique occidentale. Nous avons beau dire et redire, écrire et réécrire, tirer la sonnette d'alarme, nous avons presque toujours été perçus comme des extra-terrestres qui osaient douter du soleil. Mais ce qui devait arriver est aujourd'hui confirmé. Intelligemment, patiemment et méthodiquement, l'Union des fédérations ouest-africaines a conçu son plan de développement du football en multipliant les stages et séminaires

pour les administrateurs et les arbitres, en multipliant également les compétitions des jeunes et seniors et en faisant connaître le tournoi de la CEDEAO, au point de lui trouver de solides sponsors. Cette politique, au fil du temps, a progressivement porté ses fruits. C'est vrai que des pays comme Sao Tomé et Principe, le Libéria, la Sierra Leone, la Guinée Bissau et la Gambie éprouvent encore énormément du mal à s'accrocher. C'est vrai aussi que d'autres comme le Sénégal, malgré un énorme potentiel, le Bénin et la Guinée Conakry sont encore trop irréguliers. Mais le Cap vert, le Niger, le Togo et le Niger sont la preuve palpable du travail abattu dans cet espace africain. L'année dernière, en Guinée Equatoriale et au Gabon, le Sénégal, le Burkina Faso, la Côte d'Ivoire, le Ghana, le Niger, la Guinée et le Mali ont contribué presque à hauteur de 45 % des participants à la 28^{ème} CAN.

Cette fois, le cap Vert, le Nigeria et le Togo ont pallié les absences du Sénégal et de la Guinée au point de fournir 50 % de participants à la 29^{ème} CAN. L'année dernière, la Côte d'Ivoire et le Mali ont accompagné la Zambie sur le podium, alors que le Ghana a pris la quatrième place. Cette fois, les quatre premiers au classement sont issus de l'Afrique de l'ouest. Voilà un message fort, très fort, adressé à l'ensemble de l'Afrique.

Les « Eléphants » ivoiriens sont-ils arrivés en fin de cycle ?

Le Ghana est le tout premier leader issu de l'Afrique de l'ouest avec quatre titres remportés en 1963, 1965, 1978 et 1982. Mais le Nigeria, vainqueur en 1980 et en 1994, s'est mis à lui contester cette suprématie. Il reste que la Côte d'Ivoire, championne en 1992, et surtout avec sa génération « les enfants s'amusement » a donné des signes d'un leader qui allait s'installer dans la durée. Mais bizarrement, la poisse refuse systématiquement de la quitter. 2006, elle échoue en finale de la 25^{ème} CAN en Egypte face

aux « Pharaons ». 2008 au Ghana, elle quitte prématurément la 26^{ème} CAN, victime une nouvelle fois des « Pharaons » égyptiens. 2010 en Angola, c'est l'Algérie qui se charge de lui barrer le chemin de la gloire dès les quarts de finale. Mais l'année dernière, elle a paru mentalement, techniquement, tactiquement et physiquement au point, réussissant la performance de ne concéder aucun but en 570 minutes. Sauf qu'au jour J, celui de la finale, elle a été trahie par son capitaine, Didier Drogba. Le célèbre avant-centre ayant raté, en cours de match contre la Zambie, le penalty qui aurait propulsé la Côte d'Ivoire sur le toit de l'Afrique. Mais, à l'épreuve des tirs au but, les Ivoiriens ont nerveusement craqué. Alors, rendez-vous pour la CAN 2013 qui devrait être la dernière pour Didier Drogba. Après la démonstration de Dakar (Sénégal) où les Ivoiriens ont provoqué des émeutes pendant les éliminatoires, on croyait les « enfants s'amusement » capables de confondre l'adage selon lequel « il n'y a jamais deux sans trois ». Mais, finalement, il est plutôt

dangereux de se croire supérieur quand on ne l'est pas, car la révélation de vous accable irrémédiablement. Dans le quart de finale contre le Nigeria, les Ivoiriens étaient plutôt transparents, surtout en première période. Stephen Keshi, l'entraîneur nigérian, leur a préparé une « sauce » proprement diabolique. Ils n'ont jamais pu trouver l'antidote montrant à la fois leurs limites. Sabri Lamouchi, leur entraîneur, ayant commis la grossière erreur de jouer avec des noms au lieu d'aligner les pions en forme en ce moment. Barry Cooper, le gardien, n'était que l'ombre dans les buts. Yaya Touré et Didier Drogba ont plié sous les pieds des responsabilités. N'est-ce-pas la foi d'un cycle ?

Mais le Burkina Faso, quelle équipe ! Générosité, solidarité, talent, cohésion : c'est la grande révélation du tournoi. Même en l'absence du génial Alain Traoré, les Etalons ont joué le football tel qu'on l'aime. Beaucoup de technique, de passes précises, d'aide et de folie. Le belge Paul Putt vient tout simplement de construire une équipe de rêve.

G.E.